

# Sannois

  
**SANNOIS**  
une volonté d'harmonie  
**en direct**

Le magazine des Sannoisiens - N° 159 - JUILLET-AOUT 2010

## Cet été



Bibliothèque  
de rve



Sorties  
familiales



Street  
Basket



Piscine



Cinéma  
en plein air

# » 2 Ça s'est passé...



◀ Du 23 mai au 8 juin

## Festival Jazzifique

Concerts d'artistes amateurs sannoisiens et d'artistes prestigieux, rencontres entre artistes et écoliers, le 1<sup>er</sup> festival de jazz organisé par l'EMB a ravi les passionnés de jazz.

Vendredi 28 mai

## Fête du square Ribot

Un vrai succès pour cette fête champêtre : pique-nique, ambiance musicale et convivialité.



◀ Samedi 29 mai

## Ma vie en deux roues

Les motards ont pu tester leur agilité sur les différents parcours. Une belle opération de sécurité routière !



▲ Dimanche 30 mai

## Fête des Mères

Au marché, distribution d'un soliflore ; au Centre Cyrano, un superbe concert des « Petits Chanteurs à la Croix de Bois » : de beaux cadeaux pour les mamans.



Dimanche 6 juin

## ▲ La Roue du Lac

En vélo, rollers ou patinette, les Sannoisiens ont participé à cette opération caritative organisée par le Rotary Club d'Enghien-les-Bains.



## Animation défibrillateur au marché

Le Centre Medico-Social proposait une initiation aux « gestes qui sauvent » en collaboration avec les pompiers de Sannois. De nombreuses personnes ont pu apprendre à masser et à défibriller !



▼ 7, 8, 10 et 11 juin

## Rallye lecture

27 classes des écoles de Sannois ont participé au Rallye lecture proposé par la Médiathèque ; à chaque étape : des questions sur les livres étudiés en classe et des activités physiques.

Vendredi 18 juin

## Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Les associations militaires, les élus et les Sannoisiens ont célébré le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, avec un dépôt de gerbes à la Statue de la République.



▼ Du 18 au 25 juin

## Fête de la Musique

Huit jours de fête se sont succédés : Boum des collégiens avec 316 participants et une salle



superbement décorée par le Conseil Municipal des Jeunes, concerts dans la ville, Festival « La voix est libre », ambiance musicale pour les repas de quartiers...



et concert de Gasandji, gagnante des « France Ô Folies », à l'EMB.

◀ Dimanche 20 juin

## La fête du Député

Yanick Paternotte, Député du Val d'Oise, donnait à Roissy-en-France, sa 3<sup>e</sup> Fête du Député à laquelle était conviée Michèle Alliot-Marie, Ministre d'État, Garde des Sceaux et Vice-Présidente de l'UMP.



# Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 159 - JUILLET\_AOUT 2010



Ça s'est passé... 2

Ma ville 4-6

L'écho des quartiers 4

Travaux 4

Le marché ouvert tout l'été 5

Animations seniors 5

Passeport biométrique 5

Jobs d'été 6

Bacheliers 5

Les horaires d'été 5

Classe olympique de Pasteur 2 6

Chantiers troc 6

Mieux vivre 7

Opération « Tranquillité vacances » 7

Plan canicule 7

Coup de chaleur 7

Point Info Santé 7



Passez l'été à Sannois 8-11

Cet été,  
faites le plein  
d'animations !



Loisirs 12-13

EMB : une année riche en actions 12

pédagogiques 12

Gasandji aux Francofolies 12

Les rendez-vous de la rentrée 13

PAC 95 13

Bulle d'air 14

Vin de Sannois récompensé 14

Décor paysager 14

Vivre en bon voisinage 14

Libre parole 15

Compte-rendu du Conseil Municipal 15

Tribune libre 15

Bloc Notes 16



Un numéro vert  
pour « Sannois en direct »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : [sannois@champar.com](mailto:sannois@champar.com). Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à [presse@sannois.fr](mailto:presse@sannois.fr).

**Direction de la publication :** Yanick Paternotte  
**Rédaction en chef :** Marie Baca  
**Rédaction :** Corinne Gordet, Audrey Champion, Audrey Charton, Virginie Razungles  
**Photos :** Mairie de Sannois, DR

**Conception-réalisation-impression :**  
Imprimerie Moderne de l'Est  
25110 - Baume-les-Dames  
Imprimé sur du papier 100 % PEFC  
issu des forêts gérées durablement



**Magazine municipal de la Ville de Sannois**  
Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex  
© 01 39 98 20 00 - [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

## édito



L'été s'invite, comme chaque année, avec ses joies : soleil, découvertes, jeux pour les enfants, voyages... mais si vous restez à Sannois, je vous recommande de profiter des animations que la Ville met à votre disposition durant la saison

estivale : sorties familiales, piscine, cinéma en plein air, séjours et activités pour enfants et adolescents... petit ou grand, chacun aura l'opportunité de se divertir !

L'été c'est aussi pour certains, l'ennui et la période de recrudescence des incivilités, des cambriolages ou des dégradations. Afin de passer des congés l'esprit tranquille et de continuer à vivre en toute sérénité, la Ville de Sannois s'assure, cet été, de la sécurité de ses habitants avec l'aide de la Police Municipale. Vivre en sûreté est un droit pour chaque citoyen : ainsi, je sollicite votre attention sur le sens civique que chacun d'entre nous doit avoir envers l'ensemble de son quartier lors des départs en vacances. Soyez vigilant à l'entourage de votre habitat, ceci permettra de prévoir les désagréments dont chacun peut être victime et vous permettra de développer un lien d'entraide et de solidarité avec vos voisins.

Mais le civisme ne s'arrête pas là : c'est aussi le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, par conséquent son environnement et les personnes qui l'entourent. C'est pourquoi, je rappelle l'importance de conserver un comportement écologique et respectueux de l'environnement. Cette attitude sera récompensée par le plaisir de se promener dans des espaces naturels harmonieux et visuellement agréables. Surtout l'été, moment de découverte de nouveaux endroits !

Enfin, pour tout ceux qui ont toujours plus soif de culture, le Musée de la Boxe et la Médiathèque vous accueilleront toute la saison. Une bibliothèque de rue sera organisée et vous pourrez toujours aller vous aérer au Moulin !

**YANICK PATERNOTTE**

Maire de Sannois

Député du Val d'Oise

Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

## TRAVAUX SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

### ► Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Fermeture de la Gimter promenade avec installation d'un portail.
- Réfection de trois studios de la résidence Maurice Utrillo.
- Remplacement du parquet de danse de la salle Cyrano.
- Travaux de consolidation de la falaise située derrière le centre commercial Carrefour. Durée prévisionnelle du chantier (à la charge du groupe Carrefour Property) : jusqu'à début octobre 2010.

### ► Quartier Gare

- Poursuite des travaux de la gare : mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : suite de l'installation des ascenseurs sur les deux quais.

### ► Quartier Les Carreaux/Gaston-Ramon

- Réfection de l'éclairage public rue des Fossés Trepés, rue des Frères Kégels, rue des Carreaux et rue des Vignerons.

### ► Quartier Loges/Gambetta

- Travaux de gaz sur le boulevard Gambetta : basculement du réseau de la basse pression vers la moyenne pression, création d'un nouveau poste de détente et reprise de quelques branchements.
- Réfection des terrains de tennis intérieurs de l'OSS Tennis.
- Gymnase Gambetta : création de vestiaires et mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite.
- Remplacement des chambres froides de la cuisine centrale.

### ► Quartier Pasteur

- Rue Diderot : réfection des trottoirs.



- Rue de l'Est : réfection des trottoirs et de la chaussée (terminée le 8 juin).
- Réfection de l'éclairage public sur la partie limite Saint-Gratien.

### ► Sur toute la Ville

- Mise en place d'insectes en structures métalliques et végétalisées dans les squares et les ronds-points.
- Mise en place d'un bassin décoratif avec avenue de la Sabernaude.

### ► Travaux dans les écoles

- Construction d'un préau avec toiture en toile synthétique dans la cour de l'école maternelle Pasteur (92 350 € TTC).
- Remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres du groupe scolaire Gaston Ramon (222 000 € TTC).

## BIENVENUE À...

3 L Partners – Agence immobilière

4, place Salvador Allende – 01 39 82 75 50

Pékin-Cipy – Restaurant, traiteur et salon de thé chinois

11, boulevard Charles de Gaulle

## Participez à la vie de votre quartier !

Vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir ? Les conseils de quartiers sont là pour ça !

N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

Reprise de ces réunions en septembre.

Service des conseils de quartiers :  
Monique Jardet au 01 39 98 20 25

### ■ Visite de quartiers par le Maire et les élus

En juin, le Maire et les élus sont venus à la rencontre des habitants dans les quartiers Loges/Gambetta, Pasteur et du Moulin. L'occasion d'échanger sur les préoccupations des habitants concernant leur quartier.

Le Maire et les élus seront en visite dans les autres quartiers au mois de septembre.

## Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

► **Mardi 1<sup>er</sup> juin** : Présence à l'Assemblée Nationale, - Visite du quartier Loges Gambetta ;

► **Mercredi 2 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

► **Jeudi 3 juin** : Rendez-vous avec les responsables de la Caisse d'Allocations Familiales de Cergy ;

► **Jeudi 4 juin** : Rendez-vous avec Monsieur Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains à propos du Syndicat Emeraude ;

► **Lundi 7 juin** : Bureau Syndical du Syndicat Emeraude - Cérémonie des nouveaux naturalisés ;

► **Mardi 8 et mercredi 9 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

► **Jeudi 10 juin** : Conseil d'Administration du SIEREG concernant le Maison de Retraite pour handicapés ;

► **Lundi 14 juin** : Réunion du Bureau de l'Association des Maires d'Ile-de-France ;

► **Mardi 15 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale - Réunion des Maires du Parisis à Beauchamp ;

► **Mercredi 16 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

► **Vendredi 18 juin** : Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin ;

► **Samedi 19 juin** : Fête de la Musique et repas de quartiers ;

► **Lundi 21 juin** : Remise de récompenses à la classe Olympique de Pasteur 2 ;

► **Mardi 22 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale - Visite du quartier Pasteur (Nord) ;

► **Mercredi 23 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale - Conseil Municipal ;

► **Mardi 29 juin** : Visite du Quartier Moulin ;

► **Mardi 29 et mercredi 30 juin** : Présence à l'Assemblée Nationale.

## Le marché ouvert tout l'été



Le marché est un lieu incontournable de la vie commerçante sannoisienne. Situé en plein centre-ville, il compte 56 commerçants à l'intérieur (au rez-de-chaussée du Centre Cyrano) et 30 à 40 commerçants à l'extérieur. Il est ouvert les mardis, jeudis et dimanches de 7h à 12h30.

Facile d'accès grâce au parking souterrain en zone bleue, il attire également les habitants des villes voisines. Tout au long de l'année, des animations y sont proposées par l'APPMS (Association pour la

Promotion du Marché de Sannois), la SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne, concessionnaire du marché) et la Ville de Sannois. Fête du Mimosa, Pâques, Fête des Mères, Fête du Beaujolais, à ces occasions, les clients ont le plaisir de recevoir un cadeau. Au moment des fêtes de fin d'année, les commerçants organisent le concours du plus bel étal décoré, les clients peuvent gagner un panier garni et le Père Noël distribue des jouets aux enfants. Le marché est également ouvert exceptionnellement les veilles de Noël et du Jour de l'An pour préparer au mieux les festivités.

Cet été, le marché vous attend... y compris le dimanche 15 août ! ■

# Animations seniors

## Par l'Accueil Sannoisien

► **Les Gorges du Tarn** : du 20 au 24 septembre - En pension complète - De 30 à 34 pers. : 645 € / de 35 à 39 personnes : 610 € tout compris. Réservation jusqu'au 27 juillet.

► **Journée dans le Nord** : mardi 12 octobre

Visite de la mine de Lewarde et de la ville souterraine de Naours avec déjeuner au restaurant - 66 €. Réservation du 29 juin au 16 septembre.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

## Par les Amis de la Résidence Utrillo

► **Journée à Fécamp** : jeudi 5 août - Visite du Musée des Terres-Neuves et de la pêche, déjeuner au restaurant du Casino avec animation dansante - 70 €.

► **« A deux lits du délit »** : samedi 18 septembre au Théâtre de la Michodière - Départ à 14h45 - 40 €.

► **Journée à La Faloise (Somme)** : mardi 5 octobre - Visite d'un élevage de lapins angora, déjeuner aux Granges du Bel Air (cochon grillé, danse, pétanque). Départ à 8h - 63 €.

Rens. auprès de M. Gravelat - Président : 01 30 25 22 40 - Ins. : Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont - Jeudi de 14h30 à 17h - Adhésion à l'année : 10 €.

# Ateliers seniors

Le Centre d'Action Sociale propose, à partir de septembre, deux ateliers pour les seniors sannoisiens de 60 ans et plus.

## Atelier équilibre et prévention des chutes

L'atelier, animé par un professeur d'éducation physique, permet de mieux appréhender les mécanismes de la marche - Travailler l'équilibre et les coordinations - Prendre conscience des bonnes et mauvaises attitudes - Apprendre à se relever en cas de chute - Prendre (ou reprendre) confiance en ses capacités physiques.

12 séances d'une heure, au Centre Cyrano (salle n°6), tous les lundis, de 16h à 17h, à partir du 13 septembre (y compris pendant les vacances scolaires de la Toussaint) par groupe de 15 personnes maximum - 15 € pour les 12 séances.

## Atelier sécurité et prévention routières

Un animateur de l'association « Education Formation à la Sécurité et Circulation sur Route » présentera les nouvelles dispositions du Code de la Route (s'insérer dans un rond-point, nouveaux panneaux, port de la ceinture...) et remettra le Code Rousseau « Senior » aux participants.

2 cycles de 5 séances chacun : 1<sup>er</sup> cycle du 13 septembre au 11 octobre (lundi de 10h30 à 12h) - 2<sup>e</sup> cycle à la suite (sauf pendant les vacances scolaires de la Toussaint). Maison des Seniors - 16, bd Maurice Berteaux - 28 € les 10 séances.

Pour ces deux ateliers : Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> juillet au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le mardi et le jeudi après-midi - 01 39 98 35 00.



# A SAVOIR

## HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

### > Permanence du Maire et des élus

Jusqu'au lundi 5 juillet inclus.  
Reprise le lundi 30 août.

### > Services administratifs (Hôtel de Ville)

- Les services seront ouverts aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h. Mais, pas de nocturne le lundi à partir du 12 juillet.
- Les samedis compris entre le 14 juillet et le 15 août inclus seront fermés au public.
- Population : ouvert le samedi pour célébration de mariage uniquement. Pas de nocturne le lundi à partir du 12 juillet.

### > Equipements sociaux

- Centre d'Action Sociale : ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- Centre Médico-Social : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermé tous les samedis de juillet et d'août.

### > Equipements Petite Enfance

- Multi-accueil Magendie : 7h à 19h (fermé du 2 au 20 août).
- Multi-accueil de la Maison de l'Enfance : 7h à 19h ouvert tout l'été.
- Multi-accueil des Tilleuls : 8h à 18h (fermé du 2 au 27 août).
- Crèche familiale de la Maison de l'Enfance : 7h à 19h ouvert tout l'été.
- Relais Assistantes Maternelles : fermé en août.

### > Accueils de loisirs

- Accueils de loisirs « Les Aubines » et « Les Coccinelles » : lundi au vendredi de 7h à 19h.
- Accueils de loisirs :  
Prat : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 18h.  
La Passerelle : fermée en juillet et en août.  
La Maison du Quartier Pasteur : lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
Petit Beaubourg : lundi au vendredi de 14h à 20h.

### > Equipements culturels

- Médiathèque : horaires d'été du 5 juillet au 28 août : Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Maison des Loisirs et des Arts : Fermeture du 12 juillet au 20 août. Ouverture à partir du lundi 23 août à 10h. Reprise des activités lundi 13 septembre.
- Ecole de Musique : Fermeture du 27 juin au 4 septembre. Reprise des cours lundi 13 septembre.
- Centre Cyrano : Fermeture du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre inclus.
- EMB : Fermeture du 17 juillet au 20 août

### > Musées

- Musée Utrillo-Valadon : Fermeture du 28 juin au 11 septembre inclus.
- Musée de la Boxe : Ouvert en fonction des horaires du Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, du 3 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus, du lundi au vendredi (8h à 12h et 13h30 à 20h). Fermeture le week-end.



## JOBS D'ÉTÉ



### Venez consulter les offres

Le service Insertion-Emploi propose, jusqu'en septembre, des offres d'emploi saisonniers en France et à l'étranger : vendanges, cueillettes de fruits, légumes et fleurs, animations, restauration, manutention... Le service offre également un accompagnement dans la recherche, une aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation, conseils...

Service Insertion-Emploi - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermeture au public le jeudi après-midi : 01 39 98 20 44 ou 01 39 98 21 37.

## A SAVOIR

### HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

#### > Moulin

- Ouverture dimanche 4 juillet de 14h à 18h (dernière visite à 17h30). Reprise des visites le dimanche 5 septembre de 14h à 18h.

#### > Equipements sportifs

- **Piscine** : ouverte du mardi au samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h. Fermée le lundi. Caisse fermée à 18h et évacuation du bassin à 18h30. Fermée du lundi 30 août au dimanche 12 septembre inclus pour vidange.
- **Autres équipements** : ouverts dans le cadre des clubs et associations sportives.

#### > Ouverture des équipements pour les jeunes

- **Stade Auguste Delaune** : accès libre du lundi au dimanche de 9h à 18h.
- Accès libre aux plaines de jeux de l'église, Gambetta et des Loges.
- Accès libre aux plateaux Multisports Daudet et des Carreaux

#### > Autres équipements

- **Antenne Pasteur** : fermée en août.
- **Police Municipale** : lundi de 8h30 à 18h, mardi à vendredi de 8h30 à 20h30 (selon l'effectif), fermée le samedi.

## BACHELIERS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Tous les bacheliers sannoisiens 2010 sont invités à se faire connaître, en Mairie, dès qu'ils auront obtenu leur diplôme.

En effet, une fête sera organisée en leur honneur pour les féliciter de leur réussite et un cadeau leur sera remis !

Contact :

Service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

### Prenez rendez-vous !



En effet, l'entretien avec le service Population dure environ une demi-heure, le rendez-vous évite donc une attente trop longue.

Actuellement, le délai d'obtention

d'un passeport biométrique est de 3 semaines maximum.

Rendez-vous auprès du service Population :  
01 39 98 20 90

# Classe olympique de Pasteur 2



## Deux médailles d'or pour les élèves sannoisiens

Les 24 élèves de la classe de CM1/CM2, de Marie-Agnès Basson, de l'école Pasteur 2, peuvent être fiers ! Leurs deux équipes, « Les Aigles Loyaux » et « Les Tigres Fair-Play », ont remporté cha-

cune la Médaille d'or de la voile, lors du Camp Olympique de la Jeunesse qui s'est déroulé à Sarzeau, du 16 au 22 mai derniers.

Mis en œuvre par l'ANOF (Académie Nationale Olympique Française) en partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), le Camp Olympique de la Jeunesse est un projet du CNOF (Comité National Olympique et Sportif Français) qui accueillait 4 classes de CM1/CM2 : une du Morbihan, une de La Réunion, une de Haute-Savoie et celle de Sannois.

Ainsi, tout au long de l'année, les élèves ont étudié l'olympisme sous toutes ses formes en s'impliquant dans leur projet par l'expression écrite. Rédaction d'une expérience, valeurs du sport, fair-play, exposé sur les disciplines des jeux de Vancouver, création d'emblèmes et de banderoles, jeux antiques et actuels, physique des athlètes, Pierre de Coubertin... toutes les matières enseignées en classe étaient porteuses du projet.

La classe s'est entraînée à la voile (trois demi-journées au lac d'Enghien), à l'escrime (six séances) et tous les élèves ont obtenu leur test de natation.

### Les enfants au cœur du projet

A Sarzeau, la classe a été divisée en deux équipes qui ont participé à différents ateliers : activités sportives, découverte du littoral, création artistique, sensibilisation aux valeurs du sport et rencontre avec des athlètes médaillés aux jeux paralympiques.

La journée olympique, vendredi 21 mai, était consacrée aux épreuves. Ce jour-là, nos jeunes Sannoisiens se sont brillamment défendus, remportant deux Médailles d'or à la voile. Sachant qu'ils avaient reçu le label du fair-play lors de la rencontre avec une classe de Singapour, en décembre, on ne peut qu'être admiratif !

C'est d'ailleurs le sentiment de leur institutrice qui confie que « les enfants ont été les moteurs du projet ; ils ont été très responsables, ils ont appris le respect, la persévérance et ont acquis certaines valeurs ». Félicitations à notre équipe olympique !

Pour en savoir plus : <http://blog.crdp-versailles.fr/pasteurolympique>

vidéo du camp olympique : <http://www.wellcom-sport.com/co>

### >> La Ville a soutenu la classe



Outre le suivi de l'avancée du projet, M. le Maire et Mme Brulée, conseillère déléguée à la scolarité, ont accompagné l'inspectrice, Mme Gallois, et la classe lors de la réception au Comité Olympique, à Paris, pour l'arrivée des jeunes Singapouriens. Le lendemain, M. Dufour, adjoint aux Sports, et Mme Brulé ont rendu visite à la classe qui accueillait celle de Singapour, ont remis des cadeaux aux enfants et offert « le verre de l'amitié ».

La Ville a mis à disposition un car pour accompagner nos jeunes athlètes à la gare Montparnasse pour le départ pour Sarzeau. Des cadeaux avaient été remis pour chacune des trois autres classes sélectionnées.

De retour à Sannois, la Ville a rendu hommage à ses champions en leur organisant une petite réception au sein de leur école.



## Opération Tranquillité Vacances

**C**haque année, pendant l'été, la Police Municipale et le Commissariat de Sannois travaillent conjointement à la surveillance des habitations avec l'Opération Tranquillité Vacances. Vous pouvez donc vous

faire connaître auprès de la Police Municipale ou du Commissariat, en cas d'absence prolongée, afin que votre domicile soit surveillé.

**Cette surveillance est également assurée tout au long de l'année par la Police Municipale.**

**Renseignements : Police Municipale : 46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 48 88.**

**Commissariat - 44, boulevard Charles de Gaulle - 01 34 11 81 81.**

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Coupon-réponse à renvoyer à la Police Municipale - 46, bd Charles de Gaulle  
ou au Commissariat - 44, bd Charles de Gaulle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de départ : ..... Date de retour : .....

N° de tél auquel je suis joignable pendant mon absence : .....

Type d'habitation :  Appartement : n° ..... étage : ..... code / digicode : .....

Maison  Local commercial  Autre : .....

Renseignements sur les lieux : Alarme :  oui  non

Télésurveillance :  oui  non (société : ..... Tél : .....) )

Volets fermés :  oui  non Ramassage du courrier :  oui  non

Personnes à aviser :

1/ Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tél : .....

2/ Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tél : .....

Une personne est-elle susceptible de visiter votre habitation ?  oui  non

Identité : .....

En cas d'anomalie, j'autorise la Police Municipale ou la Police Nationale à pénétrer dans l'enceinte de ma propriété :  oui  non

À Sannois, le ..... Signature : .....

## CONSEILS PRATIQUES

### ATTENTION AU COUP DE CHALEUR

#### PROTEGEZ-VOUS DE LA CHALEUR

Pensez à fermer fenêtres et volets aux heures les plus chaudes – Aérez votre habitation tôt le matin et tard le soir – Habillez-vous avec des vêtements en coton et portez un chapeau à l'extérieur – Evitez les sorties aux heures les plus chaudes – Passez au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit climatisé.

#### RAFRAICHISSEZ-VOUS

Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour – Utilisez des brumisateurs et prenez des douches fraîches – Consommez des fruits riches en eau et des crus-dités.

#### FAITES-VOUS AIDER

– Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien et de l'aide à un parent ou à un voisin. – Inscrivez-vous sur le registre communal auprès du Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00.

*En cas d'urgence, appelez les pompiers au 18, le SAMU au 15 ou, depuis votre portable, le 112.*

*Pour connaître les pharmacies et les médecins de garde, téléphoner au commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81.*

## POINT INFO SANTÉ CONSEILS POUR LES VACANCES

Le Centre Médico-Social (CMS) propose des conseils pour les départs en vacances. Vaccinations obligatoires et recommandées pour l'étranger, conseils en cas de chaleur, traitement des piqûres de moustique, trousse de secours type... Un dossier est en consultation libre à l'accueil et l'infirmière se tient à la disposition du public. Certaines vaccinations obligatoires pourront être faites au CMS (gratuitement pour les Sannoisiens). Une visite s'impose pour un départ en toute sérénité.

*CMS - 46, bd Charles de Gaulle - Ouvert en juillet et en août du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h - 01 39 81 23 99.*

## Plan Canicule Faites-vous connaître !

**C**omme chaque année, le Centre d'Action Sociale (CAS) met en place le plan canicule. Il permet de vous faire recenser sur un registre communal (loi n°2004-626 du 30 juin 2004 et décret n°2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004), de recevoir des appels téléphoniques et, éventuellement, des visites à domicile des services sociaux en cas de fortes chaleurs (si votre situation le nécessite).

Pour vous inscrire ou inscrire, avec son accord, un proche en situation de vulnérabilité, appelez le **01 39 98 35 00** ou renvoyez ce coupon-réponse. Vous recevrez, dans les 8 jours, une confirmation de votre inscription.

Si vous êtes déjà inscrit, le CAS prendra prochainement contact avec vous pour actualiser les données vous concernant. ■



### Plan Canicule 2010

Coupon-réponse à retourner au Centre d'Action Sociale  
Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 SANNOIS cedex

Qualité de la personne sollicitant l'inscription :  personne âgée  personne handicapée  
 tiers (préciser votre nom, votre n° de téléphone et votre lien avec la personne dont vous sollicitez l'inscription)

M. /Mme .....

Agissant en qualité de :  parent  voisin  autre (préciser) .....

Nom (de la personne à inscrire) : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Interphone / digicode : ..... Bâtiment : ..... Escalier : ..... Étage : .....

Tél. : .....

Date de la demande : ..... Signature : .....

Vous disposez, conformément aux dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

## » 8/9 Gros plan sur

Pour ceux qui passent l'été à Sannois, la Ville propose diverses animations. A découvrir et à consommer sans modération.



# Cet été, faites le plein d'animations

## Animations dans les accueils de loisirs

Les différents accueils de loisirs : « Les Coccinelles » pour les 3 - 6 ans, « Les Aubines » pour les 6 - 13 ans, l'Espace Prat/La Passerelle pour les 6 - 12 ans, la Maison du quartier Pasteur pour les 11 - 15 ans et le Petit Beaubourg pour les 13 - 17 ans, proposeront aux jeunes Sannoisiens des activités en tout genre, pour un été animé.

Le soir, entre 18h et 20h, un gymnase de la Ville sera ouvert. Les jeunes pourront y pratiquer une activité sportive en présence des animateurs du Service Jeunesse.

### Renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse -1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30

à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

et le samedi de 8h30 à 12h

01 39 98 20 70.

### Rencontre avec les parents

L'accueil de loisirs « les Coccinelles » organisera une soirée pour les parents, jeudi 29 juillet et mercredi 25 août ; les soirées prévues par « Les Aubines » auront lieu mercredi 28 juillet et jeudi 26 août. ■







## Les Estivales : des animations pour toute la famille



### ■ Cinéma de plein air

Rendez-vous, vendredi 23 juillet, à partir de 22h, pour assister à la projection du film « La première étoile », sur le côté du Musée Utrillo-Valadon.

*Gratuit - Placement libre*

### ■ Projections jeunesse à la Médiathèque

Tous les jeudis, à 14h30, les enfants découvriront un film d'animation, au secteur Jeunesse de la Médiathèque :

- Jeudi 8 juillet : « Les aventures du prince Ahmed » (66 mn) à partir de 6 ans.
- Jeudi 15 juillet : « Au royaume de Léon et Mélie » (52 mn) à partir de 3 ans.
- Jeudi 22 juillet : « La véritable histoire du chat botté » (80 mn) à partir de 6 ans.
- Jeudi 29 juillet : « Le petit chat curieux » (60 mn) à partir de 3 ans.

*Accès libre et gratuit*

### ■ Bibliothèque de rues

Du 5 au 30 juillet, l'équipe Jeunesse de la Médiathèque proposera des lectures en plein air, dans les squares et jardins :

- Mardi de 10h à 12h : square devant l'école Pasteur.
- Mercredi de 16h à 18h : square du Moulin vert.
- Jeudi de 16h à 18h : plaine de jeux des Loges.
- Vendredi de 16h à 18h : plaine de jeux de l'église

*Accès libre et gratuit*

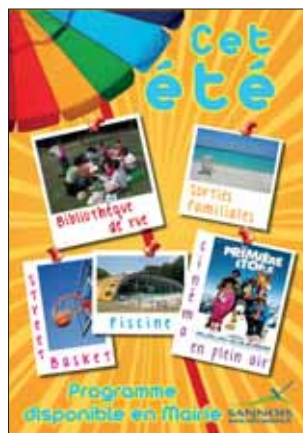
### ■ « Biblio-Mobiles » à la piscine

*Nouveauté 2010*

Sur le même principe que la bibliothèque de rue, des livres seront mis à la disposition des usagers de la piscine, mardis 20 et 27 juillet, de 15h à 17h.

Un espace sera aménagé à cet effet sur le solarium.

*Gratuit pour les usagers de la piscine*



## Sorties familiales Animation du CAS



Deux sorties à la mer sont proposées par le secteur Animation du CAS :

- Cabourg : dimanche 11 juillet (50 places).
- Fort Mahon : dimanche 25 juillet (50 places).

*Inscriptions et réservations au CAS  
26-28, avenue Damiette.*

## Ateliers parents/enfants

Cette animation, ludique et conviviale, propose d'accueillir des parents avec leurs enfants dans le cadre d'activités manuelles.

Ces ateliers, de 2h maximum, seront encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et un animateur des accueils de loisirs.

### ► Mercredi 7 juillet de 16h à 18h

**Square Ribot** : pour les enfants de 1 à 3 ans : peinture, gommettes, pâte à modeler, dessin, jeux ...

En cas de pluie, l'atelier aura lieu à la résidence Utrillo.

### ► Mercredi 21 juillet de 10h à 12h

**Plaine de jeux du Moulin Vert** : pour les enfants de 6 à 10 ans : scoubidou, créamouss, découpatch, origami, plastiroc, jeux (lynx)... En cas de pluie, l'atelier aura lieu au local Famille Accueil Moulin.

### ► Mercredi 28 juillet de 10h à 12h

**Plaine de jeux des Loges** : pour les enfants de 3 à 6 ans : puzzle à décorer, découpatch, peinture, créamouss, pâte à modeler, jeux... En cas de pluie, l'atelier aura lieu au Centre « La Passerelle ».



## STREET BASKET

ANIMATION  
EN COLLABORATION AVEC  
L'OSSG BASKET CLUB



Après le succès de cette action en 2009, celle-ci est renouvelée cet été, du 22 juin au 3 juillet.

### INITIATION AU BASKET

Une initiation au basket sera proposée, dans différents quartiers de la ville, de 18h à 20h :

#### ► Le mardi 22 juin

Quartier Pasteur, au gymnase Pasteur ou dans la cour de l'école Pasteur.

#### ► Le jeudi 24 juin

Quartier du Moulin, sur le plateau Multisports Alphonse Daudet.

#### ► Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet

Quartier Loges / Gambetta, à la plaine de jeux Gambetta.

### RENCONTRE AU SOMMET

Enfin, l'opération « Street Basket » sera clôturée par une rencontre en centre-ville, pour tous les jeunes. Celle-ci sera organisée sous l'égide de l'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club, avec le soutien du service Jeunesse, le samedi 3 juillet, de 14h à 17h, dans la cour de l'école Jules Ferry.



## Les activités sportives

### ■ Tous à la piscine !

Avec son bassin de 25m et son solarium, la piscine Pierre Williot offre la possibilité de se détendre, nager et bronzer.

Ouverte tout l'été, la piscine est le lieu incontournable de cette période estivale.

*Piscine Pierre Williot - 77, boulevard Gambetta - 01 39 82 50 23.*

*Horaires d'été à partir du 3 juillet : Mardi au samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h. Fermeture le lundi pour nettoyage.*

*Tarifs : adulte : 2,90 € / réduit : 2,20 €.*

*Carte 12 entrées : adulte : 24 € / réduit : 17,90 € / retraité : 17,30 €.*

*Cours de natation : 1 leçon : 14,30 € + 1 ticket visiteur : 0,50 €.*

*Fermeture de la caisse à 18h et évacuation du bassin à 18h30.*

*Fermeture du lundi 30 août au dimanche 12 septembre inclus pour vidange.*

### ■ Equipements sportifs ouverts pendant les vacances

Le stade Auguste Delaune sera en libre accès, pour les jeunes, du lundi au dimanche de 9h à 18h.

Il sera également possible d'accéder librement aux plaines de jeux de l'Eglise, Gambetta et des Loges ainsi qu'aux plateaux Multisports Daudet et des Carreaux.





Le Parcours vert : le Chemin du Bois Trouillet en direction de l'Aire du Moulin.

## Les balades et découvertes

### ■ Parcours vert jusqu'au Moulin

Rien de tel que les sentiers du « Parcours vert » pour découvrir les coins pittoresques de Sannois !

5 km de randonnée pédestre vous attendent, de la Place de la Mairie jusqu'en haut de la Butte du Parisis.

A l'arrivée, la pause pique-nique au pied du Moulin est bien méritée !

*Itinéraire disponible à l'accueil de la Mairie.*



### ■ A la découverte du Vexin avec le Baladobus

Chaque dimanche, jusqu'au 26 septembre, le Baladobus sillonne la campagne du Vexin français à la découverte des principaux sites touristiques.

#### *Nouveauté 2010*

Deux itinéraires sont mis en place au départ de Cergy-Pontoise, le premier à travers le plateau du Vexin français (direction Magny-en-Vexin), le second vers la vallée de la Seine (direction Vétheuil).

Le Baladobus permet aussi de rejoindre certains points de départ de randonnées pédestres.

#### *Renseignements :*

[www.pnr-vexin-français.fr](http://www.pnr-vexin-français.fr)

N° azur : 0 810 16 40 45 (prix d'un appel local).

Forfait journée : adulte : 4 €

enfant - 10 ans : 2 €

Famille (2 adultes et 2 enfants) : 10 €

Tarif réduit pour l'entrée des sites.



## Nos amis les animaux

### » Ils partent avec nous !

Afin de lutter contre les abandons de chiens et de chats pendant les vacances d'été, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral organise, cette année encore, l'opération « Ils partent avec nous ».

Pour bien préparer les vacances de votre animal domestique, demandez conseil à votre vétérinaire ou appelez au :

0810 150 160 (pris d'un appel local).

Des conseillers répondront à vos questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

[www.ilspartentavecnous.org](http://www.ilspartentavecnous.org)



### » Toutes Pattes Services

A Sannois, l'association « Toutes Pattes Services » se charge de trouver une famille d'accueil à votre animal de compagnie, pendant votre absence. Cette association propose également la livraison d'aliments pour chiens et chats, visite à domicile pour les chats, oiseaux et rongeurs, taxi animalier, conseils personnalisés....

*Toutes Pattes Services  
Chemin des Luzernes - Sannois  
06 07 54 91 14*



« Dans chaque enfant  
il y a un artiste.  
Le problème est  
de savoir comment  
rester un artiste  
en grandissant ».  
L'EMB aurait pu faire  
sienne cette citation  
de Pablo Picasso



© Nicolas Pavalet 2009

Lilly Wood & the Prick répond aux questions des collégiens.

## EMB une année riche en actions pédagogiques

En effet, l'EMB propose, bien sûr, des concerts en tous genres, mais surtout, ce lieu, cette « fabrique à spectacles », participe à la sensibilisation des plus jeunes, en accueillant, en journée, enfants, adolescents et jeunes adultes.

Ils y rencontrent une équipe qui mène un projet culturel d'aujourd'hui pour les musiques de demain ; ils y côtoient des artistes libres, souvent indépendants. Ils apprennent à être spectateurs, pour les plus petits (crèches / écoles maternelles / écoles primaires) ; ils décortiquent les textes et s'interrogent sur le parcours personnel et professionnel des artistes, pour les plus grands (adolescents et jeunes adultes).

### Un projet culturel fort

Cette année, des artistes ont consacré un peu de leur temps de création aux jeunes



Le théâtre du Tricorne rencontre les collégiens.

Sannoisiens ainsi qu'aux structures qui les accueillent :

► **Le groupe Lilly Wood & the Prick** a répondu aux questions des collégiens sur leur nouvelle vie d'artistes.

► **La troupe sannoisienne du Théâtre du Tricorne** et les collèges Voltaire, Jean Moulin et Notre-Dame : une adaptation théâtrale et musicale des poèmes de Jehan Rictus a été présentée à huit classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.

Ensuite, les élèves ont investi l'EMB pour 3 séances exclusives !

► **Pascal Parisot** et presque toutes les écoles maternelles et primaires : les élèves ont appris une chanson de son répertoire et l'ont chanté avec lui pendant le spectacle.

► **Le groupe de rock Pilôt** (en résidence à l'EMB) et les centres de loisirs : les enfants ont écouté sa musique avant de rencontrer ce groupe, lui parler et assister à un concert privé !

► **L'ami chansonnier Tété** et la chorale Carpe Diem de l'École de Musique : le chœur a pu accompagner Tété sur la scène de l'EMB pour quelques morceaux, après avoir rencontré l'artiste et travaillé avec lui.

► **Ben Mazué**, sa chanson hip-hop, et le LEA (Lycée d'Enseignement Adapté) : les lycéens ont assisté à un concert et ont interviewé l'artiste pour le journal du lycée.

► **Le rappeur Rocé** et l'association sannoisienne Prépavenir : les jeunes ont assisté à un concert et rencontré l'artiste. Petite surprise pour Rocé : un slam enregistré par les jeunes sur le thème d'une chanson de son dernier album.

► **Les professeurs de l'école de jazz sannoisienne « Puzzle »** et les élèves de CP de l'école Belle Etoile : initiés au jazz en classe, ils ont pu, pour la première fois, voir et écouter un groupe sur scène.

L'EMB participe également au Festival musical « Les P'tites Oreilles » qui sensibilise les enfants à la musique. Nul doute que l'EMB peut faire naître des vocations et découvrir de jeunes talents... ■

## GASANDJI SUR LA SCÈNE DES FRANCOFOLIES



Mardi 8 juin, les jurys ont finalement fait un choix concernant l'heureux gagnant de l'opération « France O Folies » parmi les 5 groupes sannoisiens : il s'agit de Gasandji.

La chanteuse sannoisienne puise son inspiration dans les influences jazz, soul et reggae. Quand on lui demande pourquoi elle chante, elle parle d'amour et d'espérance. Quand on a l'opportunité de l'écouter, sa voix emporte en Afrique, entre tradition et modernité...

Gasandji aura la chance de se produire sur la grande scène des « Francofolies » de la Rochelle, le 14 juillet prochain, à 18h, le temps d'une chanson. Ce concert sera retransmis en direct sur France Ô. Pour préparer ce moment fort, l'EMB met à disposition sa scène début juillet. Souhaitons lui beaucoup de succès !

# Prévoir la rentrée

## Inscrivez-vous à vos futures activités

L'été est propice aux loisirs. Pensez, dès à présent à vous inscrire pour les activités que vous souhaitez pratiquer à la rentrée !

► **MLA** : jusqu'au mardi 13 juillet et à partir du lundi 23 août, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi 4 septembre au Forum des Associations.

24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78 -  
mla.sannois@wanadoo.fr

► **Ecole de Musique** : réinscription des anciens élèves le samedi 4 septembre de 9h30 à 12h30 et mardi 7 septembre de 15h à 19h à l'École de Musique. Inscription des nouveaux élèves le samedi 4 septembre au Forum des Associations et mercredi 8 septembre de 15h à 19h à l'École de Musique.

121, boulevard Charles de Gaulle  
01 34 11 30 80

► **Ecole Multisports** : à partir du lundi 30 août auprès du Service des Sports, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi 4 septembre au Forum des Associations et samedi 11 septembre de 8h30 à 12h au Service des Sports.

1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville  
01 39 98 20 85



## LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE



*Le mois de septembre sera riche en animations. Prenez date, dès à présent, des rendez-vous incontournables de la rentrée.*

### ► Samedi 4 septembre

Forum des Associations et des Loisirs au Centre Cyrano

### ► Mercredi 8 septembre

Reprise du cinéma : Ciné jeunes et cinéma au Centre Cyrano

### ► Dimanche 11 septembre au dimanche 10 octobre

Exposition « Signatures prestigieuses » au Musée Utrillo-Valadon

### ► Dimanche 12 septembre

Fête à l'Ancienne au square Jean Mermoz

### ► Mardi 14 septembre

Concert de l'École de Musique au Centre Cyrano

### ► Du mardi 14

### au dimanche 19 septembre

Salon de peinture des « Artistes du Moulin » au Centre Cyrano - Salle Roxane

### ► Vendredi 17 septembre

Soirée d'ouverture de la saison des équipements culturels au Centre Cyrano

### ► Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées européennes du Patrimoine

### ► Samedi 18 septembre

Vendanges festives avec repas autour du Moulin, visite de la vigne et du Moulin, animations

### ► Dimanche 19 septembre

Journée des circulations douces sur le boulevard Kennedy

### ► Mardi 21 septembre

Thé dansant au Centre Cyrano

### ► Samedi 25 septembre

Concert d'ouverture de la saison à l'EMB

### ► Dimanche 26 septembre

Brocante sur le boulevard Gambetta

## PAC 95 Succès pour les courses cyclistes du quartier Pasteur



Une fois de plus, les courses cyclistes qui se sont déroulées, dimanche 9 mai, dans le quartier Pasteur, ont rencontré un beau succès avec 170 participants aux 3 épreuves et de nombreux spectateurs.

En ouverture, le Prix du Garage Busson - Souvenir Jeannine et Fernand Coutif, ouvert aux minimes, vit la domination de 2 coureurs : le futur vainqueur, Sylvain Montana (Saint-Leu) et le local, Arthur Pennetier. Les coureurs du PAC 95 remportaient le classement par équipes en se classant tous les 4 dans les 9 premiers, tandis que notre féminine, Alexia Durand, remportait le bouquet offert à la première demoiselle.

Ce sont ensuite les cadets qui, eux aussi, offrirent un beau spectacle, à l'occasion du Prix du Quartier Pasteur. Une échappée de 4 hommes

s'est dessinée rapidement et finalement, c'est le jeune Ronan Blanc, de Villeteuse, qui franchissait le premier la ligne d'arrivée, le premier du PAC étant Jérémy Lecroq (4<sup>e</sup>) qui avait repris sa place dans le groupe de tête suite à une chute sans gravité. Par équipe, ce sont les coureurs d'Aulnay qui remportaient un succès dû à un beau tir groupé.

Enfin, Alain Dufour, adjoint aux Sports, a donné le départ à 98 juniors et seniors pour le Prix du Conseil Municipal de Sannois. Après une échappée de 6 coureurs dont 2 locaux, le junior, Dany Mafféis et le très expérimenté, Gilles Sanchez, ceux-ci se neutralisèrent, ouvrant les portes de la victoire à Peter Magnient (Conflans) qui devançait, sur la ligne, Mickaël Duchesne (Créteil). Grâce aux places de 3<sup>e</sup> de Dany Mafféis, 6<sup>e</sup> de Gilles Sanchez et 7<sup>e</sup> de Rémi Lecole, le PAC 95 remportait le classement collectif amplement mérité. Alain Dufour, assisté de Bernard Jamet (Adjoint à la Jeunesse), remettait les trophées et Marie-Claude Brulé (Conseillère déléguée) les bouquets.

Yanick Paternotte, Maire de Sannois, Dominique Gaubert (1<sup>er</sup> adjoint au Maire), Jean Virard, (adjoint au Maire) rendirent également visite aux organisateurs très satisfaits de cette belle journée. ■

Dimanche 4 juillet

## Visite estivale au Moulin



**A**vant les grandes vacances, le Moulin ouvre ses portes, dimanche 4 juillet, de 14h à 18h, pour des visites guidées. Tous les rouages du mécanisme et la fabrication de la farine n'auront plus de secrets pour les visiteurs.

Après la pause estivale, il sera de nouveau ouvert au public, dimanche 5 septembre, ainsi que samedi 18 septembre pour les vendanges festives, et lors des Journées européennes du Patrimoine les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Moulin : Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Tarif Sannoisien : 2 € / - 26 ans : gratuit. Prendre rendez-vous

sur place pour l'heure de la visite. Dernière visite à 17h30.

Renseignements : 01 39 98 21 44 - Accueil du Service Culturel du lundi au vendredi.

## Mise en bouteilles du vin A déguster aux vendanges festives

**A**près 8 mois de vinification, le vin de Sannois a été mis en bouteilles en mai dernier.

Les 4<sup>e</sup> vendanges de la vigne communale nous offrent ainsi :

- **La cuvée Cassini** (537 bouteilles de 50 cl) : c'est un vin blanc moelleux constitué à 100% de Pinot gris.

- **La cuvée Roxane Nature** : une toute nouvelle saveur ! (226 bouteilles de 50 cl) : c'est un vin blanc sec constitué à 100% de Chardonnay. Pour la 1<sup>re</sup> fois, il n'a quasiment pas été utilisé de sulfites et le vin a été fermenté grâce aux levures naturellement présentes dans le raisin.

- **Les cuvées Roxane et Roxane Réserve** nécessitent une plus longue période d'élevage et seront conditionnées en septembre.

Le vin de Sannois bénéficiera de l'appellation « Vin de France » qui remplace l'ancienne mention « Vin de table » des cuvées précédentes.



Rendez-vous le samedi 18 septembre  
pour les Vendanges Festives et la dégustation de la cuvée 2009 !

## Le vin de Sannois récompensé par l'Orchidée d'Or



**L**a nouvelle cuvée Roxane Nature composée de Chardonnay a reçu l'Orchidée d'Or attribuée au meilleur cru à l'occasion du concours « Vins et vignes du Sud Francilien » organisé par l'association Boissy 2000, le 29 mai dernier. Après avoir dégusté les différents vins, un jury de professionnels a établi un classement et le Millésime 2009 de Sannois est arrivé 4<sup>e</sup> sur 18 !

Cette cuvée 2009 est une belle réussite et la Ville de Sannois

espère accroître le succès de ses vins dorés, l'année prochaine, avec de nouvelles cuvées...

C'est la 2<sup>e</sup> fois que la Ville reçoit un prix pour son vin et elle ne compte pas s'arrêter là ! ■

## RÉGLEMENTATION VIVRE EN BON VOISINAGE



**A**vec les beaux jours, les jardins s'animent et on se lance dans les travaux d'été. Cependant, il ne faut pas occasionner de nuisances pour le voisinage. Quelques règles sont à respecter :

► **Bruit de voisinage** (arrêté préfectoral du

28 avril 2009) : utilisation d'outils (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière) autorisée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

► **Brûlage à l'air libre** (arrêté préfectoral du 29 août 1979) : interdit de brûler à l'air libre tout déchet, branchage et détritus de toute nature.

► **Utilisation du barbecue** : elle n'est pas réglementée par arrêté préfectoral ou municipal mais généralement mentionnée dans le règlement de copropriété ou de lotissement. Il faut veiller à ce que la fumée ne gêne pas les voisins

Renseignements complémentaires :

[www.sante.gouv.fr/html/dossiers/bruits/bruits\\_voisins.htm](http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/bruits/bruits_voisins.htm)

## LE DÉCOR PAYSAGER PREND FORME

**I**mpossible de ne pas remarquer le décor en forme de feuille géante installé devant la Mairie ! Les jardiniers du service Paysages et cadre de vie, aidés par leurs collègues menuisiers et serruriers pour la structure, ont réalisé un superbe décor d'environ 400 m<sup>2</sup>.

Des mélanges de prairies fleuries constituées de plantes spécifiques pour attirer les insectes, y ont été semés. Ce site est donc propice à l'observation des insectes pour rester dans la continuité du thème de l'année.

Du fleurissement plus « classique » complète ces prairies. Un bassin avec jet d'eau, des plantes de bord de rivière et une libellule en structure métallique couverte de plantes agrémentent cette réalisation. Des bancs installés sous une tonnelle permettent de s'accorder un vrai moment de détente. A profiter sans modération.



## SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2010

- ▶ Demande de subvention de 1 000 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour le financement de sept sorties familiales pour l'année 2010 sachant que le coût total est de 15 225 €, que l'Etat subventionne à hauteur de 2 000 € et le Conseil Général à hauteur de 3 600 €.
- ▶ Signature d'un accord de principe pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période de 2010 à 2013 afin de prétendre au soutien financier de la CAF.
- ▶ Signature d'une convention constitutive de groupement de commande entre les communes de Franconville et Sannois pour la mise en œuvre de la vidéo-protection urbaine.
- ▶ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association sportive « Dojo Sannoisien » ; ce soutien

représente une aide aux frais engagés par l'association pour la participation de son équipe compétition aux tournois labellisés.

- ▶ Suite à l'exposition effectuée au Musée Utrillo-Valadon dans le cadre de « Signatures prestigieuses », M. Jean Hulin a fait don à la Ville de Sannois de l'œuvre intitulée « Les arbres rouges », huile sur toile créée en 1976, format 81 x 100 cm, d'une valeur de 4 600 €. Ce don gratuit est fait sous conditions.
- ▶ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association Ecole de Musique au titre de l'année 2010, pour la création d'un conte musical jazz « Clarisse au pays du swing » avec 10 classes de cycle 3 des écoles Gambetta, Gaston Ramon et Pasteur, dans le cadre du

Festival musical « Les P'tites Oreilles ».

- ▶ Attribution d'une garantie d'emprunt à « Coopération et Famille » pour la réhabilitation et la résidentialisation de 144 logements à la résidence des Buissons. En contrepartie, le bailleur concède à la Ville de Sannois un contingent de 28 logements, soit 20 % de ce programme.
- ▶ Signature d'une convention de coopération entre le Pôle Emploi de Saint-Gratien et la Ville de Sannois afin d'aider les administrés dans leur recherche d'emploi et les entreprises de la commune dans leur recrutement.
- ▶ Adhésion au groupement de commande du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour la dématérialisation de diverses procédures pour la période 2011-2014.

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

### UNION POUR SANNOIS

Après le socialisme utopique, marxiste, libertaire, anarchiste, réformiste, chrétien (s'appropriant les vertus de la religion), du « bla-bla-bla », qu'avons nous aujourd'hui au Conseil Municipal de Sannois : des socialistes opportunistes, à l'affût d'une virgule oubliée dans un rapport, se félicitant du travail de la Police Municipale après avoir voté contre sa création, s'interrogeant sur le centre de loisirs des Aubines après en avoir saboté le projet, n'ayant plus qu'un seul credo : les attaques personnelles, les demandes de dépenses mais le refus de voter les budgets.

Que penser des leaders nationaux sans scrupules, proposant une retraite universelle mettant à contribution tous les revenus, augmentant les cotisations salariales et retraites, surtaxant de 15% l'impôt, créant de nouveaux impôts.

Eux continueront à vivre dans leurs hôtels particuliers, rouleront en voiture de fonction avec chauffeurs. Comme les riches, ils ne souffriront pas de leurs propositions.

A Sannois, la majorité préfère être proche des habitants en rénovant nos écoles, nos rues, nos squares, nos espaces verts, en soutenant nos collèges. En proposant des activités à tous les enfants, en aidant les enseignants dans le domaine sportif et culturel, en soutenant les associations sportives, en créant des rencontres festives, populaires et citoyennes.

C'est une politique d'écoute et de proximité dont profitent et bénéficient nos détracteurs.

Aussi, qu'ils cessent toute hypocrisie !

Alain DUFOUR  
3<sup>e</sup> Maire Adjoint  
Enseignement, Sports, Environnement, Transports

PS : Notre Maire – Yanick Paternotte – n'est pas Député de la ville de Gonesse. Il est Député du Val d'Oise, donc Député de la Nation !

### AGIR POUR LES SANNOISIENS

Dans son dernier édito, le maire de Sannois et député de Gonesse nous explique ses valeurs : les droits de l'homme, l'égalité, la fraternité et la liberté sont sa principale préoccupation, sauf lorsqu'il s'agit de la libre expression du groupe d'opposition.

Ainsi, après la censure opérée par sa directrice de cabinet, puis par lui-même, une nouvelle sanction tombe, toujours de son cabinet. Dorénavant, notre groupe devra écrire un texte de 1 500 caractères (espaces compris) au lieu des 1 500 caractères dans l'encart « libre » noyé dans la propagande de *Sannois en direct*. À cette allure, si chacun de nos articles déplaît au maire ou à son cabinet, nous allons nous retrouver avec l'espace d'un timbre poste.

Toujours plus avide de gloire, notre maire a rajouté ce mois-ci un supplément au *Sannois en direct* habituel : *le charme de Sannois et l'immobilier s'y porte bien*. Cette vulgaire copie d'un tract adressé aux militants de l'UMP et sympathisants (avec le logo de la ville de Sannois, tract politique avec un logo institutionnel !!!), a été distribué après le mensuel habituel à tous les Sannoisiens aux frais du contribuable. Vous trouverez les copies des différents documents cités dans cet article sur [www.christophedulouard.com](http://www.christophedulouard.com) rubrique « mensonge en direct ».

J'y ajouterai une réponse à sa désinformation sur l'extension du plan numérique des collèges contre lequel ses adjoints avaient voté au conseil d'administration de *Jean Moulin*.

Bonnes vacances.

Christophe DULOUARD  
Conseiller municipal de Sannois  
Conseiller général du Val d'Oise - canton de Sannois  
Vice-Président chargé des finances et de la fiscalité

### UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

#### DIMINUTION DES APL ET SES CONSÉQUENCES SUR LE LOGEMENT

La politique d'austérité continue, le Premier Ministre vient de fixer à 10 % sur trois ans la baisse des dépenses d'intervention de l'Etat.

Dans le budget de 2010, ces dépenses s'élèvent à 67 milliards d'euros. Elles comprennent des dépenses sociales comme l'Aide Personnalisée au Logement dont 5 milliards sont versés par l'Etat, le Revenu de Solidarité Active et l'Allocation pour Adulte Handicapé.

Avec une nouvelle baisse de 10 %, le gouvernement décide d'étrangler les personnes les plus pauvres, pour mieux protéger les plus fortunés, notamment ceux qui bénéficient du bouclier fiscal.

Depuis plusieurs années, les associations exigent une revalorisation des APL de 20 %. Les dettes pour impayés de loyer explosent, la diminution de 10 % des APL va aggraver les conditions de vie des locataires les plus modestes.

Les Elus communistes condamnent cette disposition qui va porter un coup supplémentaire aux conditions d'accès au logement et demandent au Premier Ministre de renoncer à ces coupes injustes dans les budgets sociaux.

Nous réclamons :

- Un gel des loyers et des charges dans les secteurs privé et public.
- Une revalorisation de 25% des APL.
- L'abrogation de la pratique des expulsions locatives.
- L'abrogation de la loi Boutin.
- La construction d'un service public du logement, de l'habitat et de la ville, avec un pôle public bancaire et financier, appuyé sur la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer le logement social.

Josiane JEANTILS  
Conseillère municipale  
Groupe communiste

## INFOS

### ➤ ASSOCIATIONS

Le statuts, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion des dossiers.

### ➤ COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

#### Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Relations Publiques : 01 39 98 20 01

### ➤ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) – Contact : 0 820 20 07 01

### ➤ PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, av. Damiette, tous les lundis matins et un vendredi après-midi sur deux. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle), lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ou à Saint-Gratien, lundi de 13h30 à 16h, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets ».

### ■ LA MAIRIE RECRUTE

- Un Technicien Supérieur adjoint au responsable du service Bâtiment
- Un(e) directeur(trice) pour la résidence Maurice Utrillo, foyer logement pour personnes âgées.
- Un gardien de Police Municipale titulaire du concours.
- Un jardinier qualifié (chef d'équipe) pour le Service Paysages et Cadre de Vie.
- Une éducatrice de jeunes enfants pour la Maison de l'Enfance.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation

à M. le Maire – DRH

Hôtel de Ville – BP 60088

Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex

### ■ A VOTRE DISPOSITION

#### « Où jeter quoi ? »

Ce Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets.



Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.



## services de garde

### ■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

### ■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

5 juillet BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

12 juillet MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

19 juillet LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (rue du 8 mai 1945 - Place de l'église)

26 juillet KITHOUN : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

2 août KANNOUN : 01 39 81 20 19 (15, boulevard Charles de Gaulle)

9 août MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

16 août LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)

23 août BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

30 août LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



## Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

**EN CAS D'INFRACTION** : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €)

► **OBJETS ENCOMBRANTS** ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage : secteur 1 : 1<sup>er</sup> juillet et 5 août - secteur 2 : 8 juillet et 12 août - secteur 3 : 15 juillet et 19 août - secteur 4 : 22 juillet et 26 août

► **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) : à déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

► **ÉCRANS DE TÉLÉVISION** Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, ils doivent être déposés dans une filière appropriée. La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier : lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. L'apport à l'Eco-site : l'écran sera repris pour être recyclé.

► **CLICHES DE RADIO** à déposer auprès du Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

**Eco-site du Plessis-Bouchard** (12, rue Marcel Dassault – Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 20h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 20h les mardi et jeudi (horaires d'été jusqu'au 30 septembre).

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Rens. : Syndicat Emeraude

01 34 11 92 92 – syndicat.emeraude@wanadoo.fr

### CONSEIL MUNICIPAL

Pas de conseil municipal en juillet et en août. Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

### PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup> étage). Permanence assurée lundi 5 juillet. Reprise le lundi 30 août.

Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois. Présence dimanche 4 juillet. Reprise le dimanche 5 septembre.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

► **Aide aux démarches administratives** Mercredi de 15h à 17h 46, bd Charles de Gaulle.

#### ► Permanences juridiques

Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux (21, rue J.-P. Timbaud), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 46 01 00 21 e-mail : [cspcidf@wanadoo.fr](mailto:cspcidf@wanadoo.fr) site internet : [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

#### ► Allô service public

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.